

31.	Tarifs perçus pour l'émission et le renouvellement de permis et de certificats en vertu du règlement applicable		Tarifs par demande	Validité
31.1	Permis de lotissement		40\$ par lot	6 mois
31.2	Permis de construction (incluant la transformation, l'agrandissement, le déplacement et l'addition d'un bâtiment)	Résidentiel	1\$ par 1 000\$ de valeur estimative des travaux sans être inférieur à 100\$	12 mois
		Agricole	1\$ par 1 000\$ de valeur estimative des travaux sans être inférieur à 100\$	12 mois
		Commercial ou industriel	1\$ par 1 000\$ de valeur estimative des travaux sans être inférieur à 125\$	12 mois
		Bâtiment accessoire	50\$	6 mois
31.3	Certificat de rénovation		1\$ par 1 000\$ de valeur estimative des travaux sans être inférieur à 50\$	12 mois
31.4	Certificat pour une piscine		50\$	6 mois
31.5	Certificat pour l'exercice d'un usage secondaire dans une habitation		50\$	
31.6	Certificat pour un changement d'usage ou destination de l'immeuble		50\$	
31.7	Certificat pour le déplacement d'une construction sur un autre terrain		50\$	6 mois
31.8	Certificat pour la démolition d'une construction		50\$	3 mois
31.9	Certificat pour les travaux effectués sur la rive ou le littoral des lacs et des cours d'eau		100\$	6 mois
31.10	Certificat pour travaux d'aménagement d'un lac ou un étang artificiel		100\$	6 mois
31.11	Certificat pour des travaux dans les zones d'inondations ou d'embâcles		100\$	6 mois
31.12	Certificat pour la construction, l'installation, la modification et l'entretien d'une enseigne ou d'un panneau-réclame		50\$	6 mois
31.13	Certificat pour l'abattage d'arbres	Dans une bande riveraine	50 \$	6 mois
		Sur les pentes de 30% et plus	50\$	6 mois
		Sur bande de terre de 30 m de chaque côté de l'emprise d'un chemin public	50\$	6 mois
31.14	Certificat pour la construction, la réparation, la modification d'une installation septique ou d'un branchement à l'égout		100\$	6 mois
31.15	Certificat pour l'aménagement d'un ouvrage de captage des eaux souterraines ou branchement à l'aqueduc		50\$	6 mois
31.16	Certificat pour l'épandage de matières résiduelles fertilisantes		50\$	6 mois
31.17	Certificat pour l'installation d'un système extérieur de chauffage à combustion		50\$	6 mois
31.18	Certificat pour l'installation de capteurs solaires		50\$	6 mois
31.19	Certificat pour l'installation d'une éolienne domestique		50\$	6 mois
31.20	Certificat pour l'installation d'une éolienne commerciale		50\$	6 mois
31.21	Certificat pour l'installation d'un système de géothermie		50\$	6 mois
31.22	Tout autre certificat		50\$	6 mois
31.23	Un nouveau paiement de tarif est exigé si le permis ou le certificat n'a pas été délivré dans l'année suivant le paiement du tarif initial.			

28.	Demande d'étude, de modification des règlements	Tarifs
28.1	Dépôt d'une demande de dérogation mineure	250 \$ / demande
28.2	Analyse et recommandation d'une demande à la CPTAQ	100 \$ / demande
28.3	Intervention du conciliateur-arbitre	50 \$ / heure
28.4	Dépôt d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme et/ou au schéma de la MRC du Val-Saint-François	100 \$ / demande
28.5	Mise en œuvre d'une procédure de modification aux règlements d'urbanisme ou au schéma de la MRC du Val-Saint-François (par procédure, sans processus référendaire)	Dans le cadre de la révision annuelle : 250 \$ / demande (au plus tard le 1 <sup>er</sup> octobre de chaque année) En dehors de la révision annuelle : 2 500 \$ / demande
28.6	Mise en œuvre d'une procédure de modification aux règlements d'urbanisme ou au schéma de la MRC du Val-Saint-François (par procédure, avec processus référendaire)	Tenue du registre : 400 \$ Référendum : 4 000 \$

30.	Tarifs exigibles en vertu du règlement général	Tarifs
30.1	Pour la vente d'articles sur les rues, places publiques	Gratuit
30.2	Pour pétards, feux pyrotechniques, feux de branches et autres feux	Gratuit
30.3	Pour la sollicitation pare-brise	35 \$
30.4	Pour l'opération de salles de jeux électroniques	250 \$ / année
30.5	Pour l'exploitation de jeux électroniques	150 \$ / machine
30.6	Pour les rassemblements sur place privée	35 \$
30.7	Pour les licences d'animaux et duplicata de licences	Tarifs de la SPA
30.8	Pour les chenils et chiens de traîneaux	250 \$ / année
30.9	Pour l'exploitation de salle de danse pour adolescents	250 \$ / année
30.10	Pour salle de danse temporaire pour adolescents	35 \$